

**OFFRE D'ASSOCIATION –  
AVOCAT EN DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS**

**Lieu :** Cabinet d'avocats à Nîmes – [www.ellaw.fr](http://www.ellaw.fr)

**Type de contrat :** Association en industrie

Notre cabinet, à taille humaine, recherche un **avocat associé en droit fiscal et droit des sociétés**, pour améliorer la qualité des prestations proposées à ses clients, et ainsi œuvrer à son développement.

**Qui sommes-nous ?**

Nous sommes un cabinet connu pour son activité exclusivement dédié au conseil en droit des sociétés et droit fiscal.

Nous accompagnons une clientèle variée de chefs d'entreprise, PME et groupes de taille nationale dans la gestion de leurs problématiques fiscales et juridiques.

**1. Notre proposition**

- Nous proposons un véritable partenariat dès le départ.
- Pas un statut de collaborateur, mais celui d'un associé.
- Vous entrez tout de suite dans la stratégie du cabinet.
- Vos efforts et votre travail sont récompensés.

**2. Ce que cela signifie concrètement**

- Aucune mise de fonds exigée ;
- Partage du résultat (selon pourcentage convenu) ;
- Participation aux décisions et au développement du cabinet.

**3. Ce que ce n'est pas**

- Ce n'est pas une collaboration déguisée.
- Ce n'est pas une solution temporaire.
- C'est un choix structurant qui nous engage et vous engage.
- C'est l'opportunité d'évoluer vers une association en capital si l'alchimie se confirme.

**4. Pourquoi c'est avantageux pour vous**

- Autonomie dans la gestion des dossiers ;
- Valorisation de votre chiffre d'affaires : ce que vous produisez vous en bénéficiez ;
- Vous êtes partie prenante de la réussite du cabinet ;
- Plutôt que de vous installer seul(e) vous bénéficiez d'une structure, d'une clientèle établie et fidèle, de soutien, de partage d'expérience et de la renommée d'un cabinet en progression constante.

**5. Pourquoi nous le faisons**

Parce que nous croyons au travail en équipe, à l'intelligence collective et à la loyauté réciproque. Nous ne recherchons pas des exécutants mais des bâtisseurs.

**6. Et ensuite ?**

L'étape suivante peut être une montée au capital si chacun y trouve son compte. Mais cela ne se décrète pas, cela se construit.

Nous posons les bases dès maintenant dans la confiance, la transparence, l'exigence et l'envie constante de répondre aux besoins de nos clients.

Si l'aventure vous tente, envoyez votre demande à [bienvenue@ellaw.fr](mailto:bienvenue@ellaw.fr)

**Stéphane BICHARD**

